



LE TOURISME EN CASAMANCE MARITIME À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Philippe Ndiaga BA

Université Assane Seck de Ziguinchor

Philippeba87@gmail.com

&

Mamadou DIOMBERA

Université Assane Seck de Ziguinchor

mdiombera@univ-zig.sn

Résumé : Cet article pose la problématique de la viabilité de l'investissement touristique dans les espaces insulaires, dans un contexte de changement climatique, plus précisément en Basse Casamance au sud du Sénégal. L'industrie touristique est considérée de nos jours comme l'une des plus dynamiques au monde, avec une contribution à hauteur de 3 % au PIB mondial⁵⁸. En outre, elle détient un fort taux d'entraînement sur les autres secteurs tels que l'agriculture, la pêche et l'élevage. C'est ainsi qu'elle contribue au développement économique des localités, surtout les plus défavorisées telles que les îles. En raison de la vulnérabilité des espaces insulaires, due au changement climatique, une réflexion sur les défis de l'investissement touristique dans ces zones est indispensable. Pour ce faire, après la recherche documentaire et des observations sur le terrain, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'un échantillon représentatif d'une centaine d'acteurs à savoir, des institutionnels (05), des spécialistes en environnement (10), des chercheurs (10), des agents d'ONG (05) et des insulaires (70). S'en est suivie une analyse thématique du contenu de ces entretiens, pour évaluer les défis de l'investissement touristique en milieu insulaire casamançais en tenant compte du phénomène du changement climatique. À la suite de l'analyse des données issues de l'enquête, il est ressorti que l'investissement touristique dans ce milieu pourrait être réussi en dépit du contexte de changement climatique si les pouvoirs publics décident d'y développer des différentes formes de tourisme alternatif durable comme l'écotourisme et le tourisme rural intégré.

Mots-clés : Investissements touristiques, île, Basse Casamance, vulnérabilité, changement climatique

TOURISM IN MARITIME CASAMANCE IN THE TIME OF CLIMATE CHANGE

Summary: This article raises the issue of the viability of tourism investment in island areas, in a context of climate change, and more specifically in Basse Casamance (in the south of Senegal). The tourism industry is currently considered to be one of the most dynamic in the world, contributing 3% to global GDP. It also has a strong knock-on effect on other sectors such as agriculture, fishing and livestock farming. In this way, it contributes to the economic development of localities, especially the most

⁵⁸ <https://www.ledevoir.com/economie/805645/tourisme-mondial-releve-tete-devrait-battre-record-2024>

disadvantaged, such as islands. Given the vulnerability of island areas to climate change, it is essential to reflect on the challenges of tourism investment in these areas. To this end, following documentary research and field observations, semi-structured interviews were conducted with a representative sample of around one hundred stakeholders like institutions (05), environmental specialists (10), researchers (10), NGO workers (05) and islanders (70). This was followed by a thematic analysis of the content of these interviews, in order to assess the challenges of tourism investment in the insular environment of Casamance, taking into account the phenomenon of climate change. Following the analysis of the data from the survey, it emerged that tourism investment on the islands of Casamance could be successful despite climate change if, the government decide to promote sustainable tourisms such as ecotourism and integrated rural tourism.

Keywords: Tourism investments, island, Lower Casamance, vulnerability, climate change

INTRODUCTION

De nos jours, la question climatique occupe une place centrale dans la politique de développement de l'industrie touristique. Conscient de cet état de fait, l'ONU Tourisme affirme dans sa déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme, que la résilience future du tourisme dépendra de la capacité du secteur à s'engager sur la voie d'une exploitation sobre en carbone et à réduire les émissions de 50 % d'ici 2030⁵⁹. D'ailleurs, force est de reconnaître que la quête des conditions climatiques favorables est un des principaux déterminants des flux touristiques internationaux (BLANCARD et HOARAU, 2019). Des pays africains comme le Sénégal dispose de presque 365 jours de soleil et de 718 km de plages. Ces potentialités font du Sénégal une destination touristique majeure surtout en période d'hiver. Cependant, le phénomène du changement climatique avec son lot de conséquences notamment dans les îles semble compromettre le développement de l'activité touristique.

Cet article pose la problématique de la conciliation de l'investissement touristique et la vulnérabilité des espaces insulaires. Selon L. DUPONT (2015), aussi bien au niveau du continent que dans les îles, l'activité touristique crée de nouveaux emplois, établit des liens, en particulier avec l'agriculture et l'agro-transformation, avec la pêche, l'industrie manufacturière et les secteurs de prestations de services. Aussi, elle participe au développement des infrastructures de base à travers la construction de routes, des installations portuaires et aéroportuaires et des équipements divers. Toutefois, force est de retenir que la question du changement climatique devrait être suffisamment intégrée dans les processus d'investissement touristique en milieu insulaire en tenant compte de ses conséquences multiples comme les inondations, la sécheresse, l'amenuisement des espaces habitables et cultivables.

C'est d'ailleurs sous ce rapport que certaines petites destinations insulaires en développement conscientes de cette situation, comme Anguilla, Saint-Barthélemy,

⁵⁹ <https://www.unwto.org/fr/declaration-de-glasgow-sur-l-action-climatique-dans-le-tourisme>



Moustique, les îles Caïman, Turques-et-Caïques, Tobago dans la Caraïbe, l'île Maurice, les Seychelles et les Maldives ont opté pour un positionnement haut de gamme et une stratégie de luxe. Ce faisant, elles deviennent en quelque sorte des « paradis » préservés des vols charters et des « nuisances » induites par l'effet de masse dont les niveaux de fréquentation et les capacités d'accueil sont volontairement réduits grâce à des critères financiers et l'appui d'arguments écologiques (DUPONT, 2015). Cette expérience peut servir de modèle pour les îles de la Basse Casamance où tout investissement touristique devrait tenir compte de la réalité du changement climatique.

Pour la réalisation de cette étude, une revue documentaire et une exploration de terrain à des fins d'observation dans trois îles à savoir, les îles de *Saloulou* (dans la commune de Kafountine), *Carabane* (dans la commune de Diembering) et *Eloubaline* (dans la commune de Oukout) ont été effectuées. Le choix de ces trois îles se justifie par le fait qu'elles sont les plus touristiques chacune dans sa commune. Sur le terrain, le choix est porté sur la méthode de l'observation participante, renforcée par quelques entretiens semi directifs avec une centaine d'acteurs à savoir, des institutionnels (05), des spécialistes en environnement (10), des chercheurs (10), des agents d'ONG (05) et des populations insulaires (70).

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DU CADRE SPATIAL DE L'ÉTUDE

1.1.Méthodologie

Dans le cadre de l'étude, il a semblé plus opportun d'adopter une méthode qualitative, basée sur l'observation participante sur le terrain et puis des entretiens semi-directifs avec les acteurs, en vue de collecter des informations liées à leur vécu quotidien. Aussi, pour atteindre l'objectif défini dans cette contribution, des méthodes complémentaires, à savoir la recherche documentaire et l'observation participante ont été utilisées. Le terrain d'étude étant les îles de la Basse Casamance, un milieu très enclavé, il a fallu presque une semaine pour pouvoir sillonner les trois îles témoins choisies à savoir, **Saloulou** dans la commune de Kafountine, **Carabane** dans la commune de Diembering et **Eloubaline** dans la commune de Oukout.

L'enquête s'est déroulée durant les fêtes de fin d'année, du 29 décembre au 4 janvier 2024. Cette période de forte fréquentation des îles coïncide avec le retour au bercail de plusieurs insulaires établis sur la partie continentale, pour les besoins de passer la fête de fin d'année en famille. Cette immersion a permis d'obtenir des informations fiables, d'autant plus que celle-ci viennent du constat général, du vécu sur place et des échanges effectués avec les populations autochtones des îles.

Hormis la méthode de l'observation participante, quelques entretiens semi-directifs avec des personnes clés tels que des agents des ministères en charge du tourisme et de l'environnement, des travailleurs des ONG ont été nécessaires. Sur le terrain, les entretiens ont aussi concerné les agents municipaux au niveau des mairies polarisant

les îles, les chefs de villages, les personnes âgées, les propriétaires de structures touristiques, les présidents d'associations de jeunes et les présidentes des groupements de femmes. Chaque catégorie, selon sa spécificité, a pu donner sa perception. Etant donné que le regard et la connaissance du phénomène du changement climatique selon l'investisseur pourrait être vue sous l'angle économique, tandis que la personne âgée habitant les îles aurait tendance à faire la comparaison entre le passé et l'actualité. Le chef de village quant à lui se préoccuperait de l'avenir ou du sort qui sera réservé à son village, alors que les jeunes qui, pour la plupart, ont fait les études, pourraient avoir une meilleure compréhension et sauraient expliquer le phénomène du changement climatique, qui en réalité est un phénomène naturel. Ce contexte situationnel a permis de mieux comprendre les forces et les limites de l'investissement touristique en milieu insulaire casamançais, liées au phénomène du changement climatique.

1.1.1 Présentation du cadre spatial de l'étude

La Casamance correspond à la partie sud du Sénégal, elle englobe les trois régions administratives à savoir, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. Celles-ci sont aussi communément appelées : la haute Casamance qui correspond à la région de Kolda, la moyenne Casamance qui correspond à celle de Sédhiou et la Basse Casamance correspondant à celle de Ziguinchor. Cette dernière (la Basse Casamance) est une région où la nature est riche, avec des bolongs composés de bras de fleuve dont celui de l'éponyme de la région avec des milliers de bras, des forêts, des rizières, des plages, des mangroves et des animaux dont certains sont menacés d'extinction mais également un habitat traditionnel unique : « les cases à impluvium ». Cette richesse des ressources touristiques de la Casamance est également présente au niveau de sa partie insulaire aussi appelée « la Casamance insulaire ». Dans les îles, on trouve une population majoritairement d'ethnie diola, qui y vit en parfaite harmonie avec la nature. La relation intrinsèque entre le diola et la nature ne date pas d'aujourd'hui. C'est en ce sens que Paul DIEDHIOU (2022) parlant de cette complexité déclare que toute l'éducation du diola est basée sur la phrase ancestrale : « prends ce qui te reviens dans la nature, mais laisse-là se régénérer pour les générations à venir ». C'est dire que très tôt, le jeune diola est éduqué dans le strict respect de la nature. C'est sans doute ce qui a fait que jusque-là, la Casamance garde encore une nature plus ou moins bien sauvegardée. En outre, la richesse culturelle en milieu insulaire casamançais jumelée à l'existence d'une organisation sociale réussie, constituent un charme qui séduit le visiteur. En d'autres termes, il convient de noter que cette partie est tellement captivante qu'elle ne laisse jamais indifférent le visiteur dès son premier voyage.

Sur le plan social, il faut dire que l'identité que l'on reconnaît aux insulaires de la Casamance comme une population qui semble bien homogène aujourd'hui, serait pourtant le fruit d'un long processus. Pour la seule et simple raison que la conquête de ces espaces s'est faite par des vagues, soit pour des raisons économiques telles que la pêche, la cueillette ou le ramassage des fruits de mer, soit à la recherche de milieux de refuges dans un contexte de guerres inter-ethniques, de traques esclavagistes ou de



fuite des mouvements d'islamisation de l'époque (SARR, 2018). Abondant dans le même sens, J. DIEDHIOU (2022) indique que c'est pour des raisons stratégiques et de sécurité, que certains petits villages insulaires tels que *Eloubaline, Bandial, Nikine, Cachouane, Niomoune, Hillol, Bakassouck, Djigotch, Kailo*, se sont installés dans la mangrove. Un autre chercheur, V. DIATTA (2012) soutient aussi dans sa thèse de doctorat que « *le peuplement de cette partie côtière du Sénégal (les îles de la Casamance), s'est fait, selon les villages, soit en fuyant les traques humaines et les grandes guerres inter-ethniques ou les mouvements d'islamisation de la Casamance ; soit motivé par la recherche de nouvelles terres cultivables, par l'exploitation des produits halieutiques ou bien des agents amenés par l'administration coloniale comme fonctionnaires pour le cas précis de l'île de Carabane.* ». L'analyse de ces trois propos concordants, renvoie à la conclusion selon laquelle, les populations insulaires en Casamance seraient issues du continent qu'elles ont quitté par vagues.

En Casamance maritime, la végétation est composée d'une partie aquatique et d'une autre terrestre. Dans la partie aquatique on y trouve des palétuviers et des avicénias qui forment une forêt aquatique luxuriante, verte et dense connue sous le vocable de mangrove. La mangrove est une forêt amphibie des côtes tropicales et subtropicales, faisant la transition entre la mer et le continent. Elle est caractérisée par un sol vaseux au niveau des deltas, des rives des fleuves, des lagunes et des bords des mers. C'est un milieu périodiquement submersible par les eaux saumâtres des marées. La végétation est en grande partie composée d'espèces ligneuses, des genres *Rhizophora* et *Avicennia*, *Laguncularia* et *Conocarpus* (SARR, 2018). Sur la partie immergée des îles, se trouvent plusieurs types d'arbres tels que des palmiers, des rôniers, des anacardiés, des bambous, des baobabs, des Caicedrats, des ditakhiers (*ditarium Senegalensis*) et des fromagers. Et dans certaines îles, on trouve en abondance des arbres fruitiers comme les manguiers, les orangers, les citronniers et des cocotiers à tel point que dans la commune de Kafountine par exemple, l'île de Boune est surnommée l'île aux cocotiers.

Les îles de la Basse Casamance sont aussi constituées de marigots, lagunes, cordons sableux formant une variété riche de paysages et une faune aquatique et terrestre. Pour la faune aquatique, les recherches ont montré qu'elle est très abondante et diverse. Au-delà des poissons de différentes espèces tels que les tilapias, les brochettes, les capitaines, et les mérours, les eaux de la Casamance insulaire constituent aussi des refuges pour les crocodiles, les dauphins, les lamantins et des tortues. Les oiseaux comme les pélicans, les hérons, les goélands, les aigrettes, les flamants roses et les marins-pêcheurs ont élu domicile dans les îles. On les rencontre sur les arbres, au bord des cours d'eau et sur les bancs de sable en marée basse. D'ailleurs, il faut préciser que c'est dans cette partie du pays que se trouve la réserve ornithologique de kalissaye (ROK), située au sud de Kafountine, plus précisément sur l'île de Saloulou. La ROK dispose aussi d'un site satellite appelé héronnière de Kassel situé à 14 km au nord-est de celle-ci. D'ailleurs, il est fréquent de voir des personnes qui confondent à tort la ROK et l'héronnière de Kassel. Mais, il faut retenir que leur différence est que sur le premier site, les oiseaux se posent à même le sol, tandis que sur le second, c'est plutôt sur la mangrove qu'ils se posent. S'y ajoute la création dernièrement de l'aire marine protégée du Kalone-Bliss-Kassa (KBK), toujours dans la même zone.

Sur le plan géographique, il faut dire que les îles de la Basse Casamance peuvent être subdivisées en deux grands groupes, celles qui sont situées sur la façade maritime, face à l'Océan Atlantique (*Saloulou, Bakassouck, Diogué et Carabane*) et le reste qui est entouré par des bolongs, et protégé par une mangrove touffue. C'est pourquoi, il semble pertinent de préciser que dans le cadre de cette étude que la notion d'île est appréhendée comme tout espace entouré par l'eau de façon permanente, où tout déplacement hors de celui-ci nécessite l'utilisation d'une pirogue ou tout autre moyen de navigation. Dans ce cas, tout espace qui remplit cette condition sera considéré comme tel et dans le cas contraire, il sera considéré comme un village insulaire, c'est-à-dire un village situé sur une partie d'une île. Cette précision semble importante dans la mesure où dans les documents administratifs consultés traitant de la question des îles en Casamance, on trouve des villages abusivement appelés « îles », mais qui en réalité partagent le même espace avec d'autres villages sur une même grande île. Par exemple, les villages de *Couba, Hillol, Mantate et Coumbaloulou* d'un côté et *Bakassouck, Haer, Hitou* de l'autre (tous dans la commune de Kafountine). Dans la commune de Diembering par compte, il existe des villages aussi appelés abusivement îles, mais qui en réalité ont une partie reliée à la terre ferme, c'est-à-dire qu'il est possible d'y accéder sans pour autant avoir besoin d'utiliser une embarcation, c'est l'exemple de *Cachouane* et de *Bouyouye*.

En Casamance, la plupart des îles sont concentrées entre deux communes qui sont Kafountine et Diembering. En somme, les îles et villages insulaires des deux communes que l'on trouve dans la plupart des documents officiels sont : *Kassel, Couba, Mantate, Hillol, Coumbaloulou, Boune, Boko, Kailo, Saloulou, Bakassouck, Haer, Hitou, Niomoune, Diogué* (pour le compte de la commune de Kafountine) et *Carabane, Kachouane, Wandaye, Sifoka, Ourong, Ehidj, Gnikine* (pour le compte de la commune de Diembering), soit un ensemble de 21 îles habitées.

Mais une fois sur le terrain, on constate qu'au côté de ces deux communes, il en existe d'autres telles que *Mangagoulack, Oukout et Enampore* qui disposent aussi d'espaces insulaires même si ce n'est pas en nombre important. Ainsi, on y trouve des îles ou villages insulaires comme : *Eloubaline, Batighere 2* (dans la commune de Oukout), *Batighere 1, Bandial, Etama* (dans la commune de Enampore) et *Djilapao* (dans la commune de Mangagoulac). Soient 6 autres îles et villages insulaires non répertoriés, ce qui porterait le nombre d'îles et villages insulaires habités sur toute la Casamance maritime à 27. Il s'agit de : *Kassel, Couba, Mantate, Hillol, Coumbaloulou, Boune, Boko, Kailo, Saloulou, Bakassouck, Haer, Hitou, Niomoune, Diogué, Carabane, Kachouane, Wandaye, Sifoka, Ourong, Ehidj, Gnikine, Eloubaline, Batighere 2, Batighere 1, Bandial, Etama, Djilapao*. Toujours est-il qu'au côté de ces îles et villages insulaires connus, il existe une trentaine d'autres espaces insulaires en Casamance qui sont inhabités.

Dans le cadre de cette étude, les trois îles qui ont été retenues sont **Saloulou**, dans la commune de Kafountine, **Carabane**, dans la commune de Diembering et **Eloubaline**, dans la commune de Oukout. Ce choix se justifie pour la seule raison que ce sont elles qui abritent le plus de structures touristiques dans leurs communes respectives. La carte ci-dessous renseigne sur la géolocalisation de l'espace d'étude.



Carte 1 : Géolocalisation de l'espace d'étude



Source : Auteurs, 2023

2-Résultats et analyse

Selon SARR (2018), sur la planète, il y a environ million d'îles. Bien que ne représentant que 5 % de la masse terrestre, les îles contiennent des valeurs relativement élevées de la biodiversité. D'ailleurs, l'île a toujours constitué une réalité qui a intéressée plusieurs personnes et sa perception « *entre enfer et paradis, lieux d'exil et d'enfermement ou de vacances, lieux de toutes les utopies, prétextes à toutes les métaphores* » (CASTELAIN, 2006).

En Basse Casamance, les îles constituent un espace peu connu, à la limite marginalisé. Il existe aucune action d'envergure, ni une politique discriminatoire en leur faveur malgré leur fort potentiel dans plusieurs domaines. Sur le plan touristique par exemple, les quelques rares investissements qu'on y note sont des initiatives communautaires ou de privés locaux. Encore que ce ne sont pas toutes les îles de la Casamance insulaire qui disposent d'infrastructure touristique.

En dépit de son fort taux d'entraînement sur les autres secteurs comme l'agriculture, la pêche et l'élevage, le développement de l'activité touristique dans ces espaces échappe au contrôle des pouvoirs publics. D'où la pertinence de la réflexion sur un modèle de développement touristique dans les îles de la Basse Casamance qui tient compte du phénomène du changement climatique dont elles sont victimes à l'image de presque toutes les îles du monde.

2.1. Insularité et enjeux du changement climatique

L'insularité est l'état, le caractère d'un pays (une localité) situé sur une ou plusieurs îles. Son étymologie latine, *insula*, a donné l'adjectif « insulaire » ; et aussi « îlien ». Ainsi, la position insulaire suppose un isolement d'un site par rapport à un autre continent avec qui, il tisse des relations (CISSE, 2011). Le sociologue Abraham Moles (année), fondateur de la nissonologie, science des îles, reprend l'idée de l'île comme laboratoire en considérant que les îles fournissent un cadre de recherche opératoire, tant d'un point de vue physique qu'humain. En forgeant le concept d'îléité déterminé par une dimension psychologique, il met en avant l'île espace enveloppant, cocon-protecteur ressenti par l'habitant ou par le visiteur, occasionnellement et de manière édulcorée.

Pour le cas précis des îles de la Basse Casamance, à en croire C.S. SARR, (2018), elles seraient nées des transgressions et régressions marines du quaternaire récent. Les facteurs hydro climatiques et hydrodynamiques liés à ces phases eustatiques ont fortement modelé le milieu, aboutissant à la formation de petites bandes de terres piégées entre vasières de mangrove et cours d'eau. Ce qui justifierait d'ailleurs, la petitesse des espaces insulaires casamançais, limitant par moment les possibilités pour la population locale. Comme le reconnaît N.M. CISSE (2011), quand elle écrit que « *si l'insularité en elle-même n'est pas nécessairement un facteur limitatif de l'activité humaine et économique, elle entraîne cependant certains handicaps majeurs : étroitesse du territoire, éloignement, parfois isolement, fragilité de l'écosystème, vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Ces handicaps se transforment en contraintes économiques qui pénalisent la croissance des îles : des économies d'échelles, faible diversification de l'appareil productif, marché local restreint, coûts à l'échange élevés.* »

À ce propos, le rapport du GIEC (2007) est sans équivoque : les petites îles sont les espaces les plus vulnérables au changement climatique. Les îles sont plus exposées à certains types de détérioration de l'environnement que les pays continentaux (même petits). En Casamance maritime, dans des îles comme *Saloulou*, *Diogué* et *Carabane*, qui font face à l'Océan Atlantique, l'avancée de la mer fait perdre aux insulaires chaque année des mètres de terre engloutis dans la mer. Ce qui réduit non seulement les



espaces habitables, mais aussi et surtout les espaces réservés à l'agriculture et aux autres activités diverses. Une situation parfaitement résumée dans les propos de C. SARR (2018), qui affirme qu'au niveau du littoral de la Casamance, la petitesse des territoires, l'accroissement régulier des pressions anthropiques ainsi que la vulnérabilité des activités côtières au changement climatique, à la montée du niveau marin et aux événements extrêmes constituent des contraintes spécifiques aux milieux insulaires de l'estuaire de la Casamance. Ce qui fait de l'insularité dans cette partie du sud du Sénégal un facteur de vulnérabilité, principalement lié au changement climatique.

On entend ici par « changement climatique » l'aggravation d'origine anthropique de l'effet de serre, qui entraîne une modification des équilibres de la biosphère par les activités humaines. Cette dérive anthropogénique de l'effet de serre illustre l'impact écologique global du développement de l'humanité depuis la révolution thermo-industrielle (GRINEVALD, 1990). En Casamance, la destruction de la forêt apparaît comme la contribution majeure des populations au changement climatique. Cette destruction est bien antérieure au conflit casamançais, puisqu'elle est signalée avant l'indépendance. Mais, elle est amplifiée par l'explosion démographique : il s'agit d'abord de répondre à une demande locale croissante en matériaux, en sources d'énergie, en terrains à bâtir avec un modèle extensif d'urbanisation dévoreur d'espaces (MARUT, 2015).

Par conséquent, on assiste dans cette partie du pays à l'avancée de la mer, à la salinisation croissante des terres cultivables et à l'intrusion saline dans la nappe phréatique, provoquant une précarité du niveau de vie. Celle-ci à son tour est expliquée par un abandon progressif de la riziculture, une perte d'importante de terres agricoles en raison de l'érosion côtière et un accès à l'eau potable très limité. Ces contraintes d'ordre naturel sont cumulées avec les facteurs sociaux comme la forte dépendance des îles de l'extérieur en raison de leur enclavement. Face à cette situation et dans le contexte des changements globaux, il devient impératif de trouver d'autres alternatives comme le tourisme. Cependant, l'investissement touristique dans cette zone nécessite une rigueur dans le choix des formes touristiques à adopter, tout en tenant compte du phénomène du changement climatique.

2.1.1 Choix des types d'investissements touristiques en Casamance insulaire

Sur le plan touristique, les îles attirent car elles sont riches sur le plan paysage et plus généralement écosystémique (CISSE, 2011). Mais, pour développer le tourisme dans un espace insulaire, il importe de faire un choix judicieux, pour ne pas commettre les mêmes erreurs occasionnées par le tourisme de masse. Selon DUPONT (2015), un touriste par habitant serait le seuil de fréquentation à ne pas dépasser pour éviter les différentes pressions et nuisances, notamment sur l'environnement, le foncier et le niveau des prix domestiques. De plus, un tel seuil de fréquentation peu à terme avoir une incidence néfaste sur la capacité de charge de cette destination, capacité au-delà de laquelle les équipements sont saturés (capacité physique), l'environnement dégradé (capacité environnementale), le plaisir du visiteur diminué (capacité psychologique). C'est pour cette raison que, pour le cas précis des îles de la Basse Casamance, il est

essentiel qu'il y soit adopté des formes de tourisme durable comme l'*écotourisme* et le *tourisme rural intégré*.

Ce choix se justifie par le fait que l'espace d'étude est un espace fragile ou tout investissement doit prendre en compte la spécificité du milieu. Ceci, dans le souci d'éviter les effets pervers occasionnés par le développement incontrôlé de l'activité touristique notamment avec le tourisme de masse. En effet, le dénominateur commun entre les deux types choisis est la prise en compte des intérêts des visiteurs, des visités ; du milieu d'accueil mais aussi et surtout de préserver les ressources pour les générations futures.

Premièrement, parlant du *tourisme rural intégré*, rappelons qu'il se définit comme un type de tourisme appliqué dans une zone rurale et qui prend en compte la réalité locale. Il a été expérimenté pour la première fois au Sénégal, plus précisément au sud du pays, en Casamance vers les années 1970. En effet, le tourisme rural intégré (TRI) est né de l'initiative de deux hommes à savoir monsieur Adama GOUDIABY un Sénégalais et monsieur Christian SAGLIO, un ethnologue français, avec l'appui de la coopération française. Avec un financement dérisoire au départ, ces deux hommes ont décidé de se lancer, en impliquant la population locale du début à la fin du processus. C'est ainsi que le premier campement fut construit dans le village de Elinkine, commune de Mlomp dans le département de Oussouye en 1978. Les enquêtes de terrain, enseignent que monsieur SAGLIO aurait été guidé dans son choix pour établir le campement par les « voies de pénétration naturelle : les bolongs et les chemins pour les circuits de brousse. »

Pour l'hébergement des touristes, il est construit des campements villageois, qui sont des types d'hébergement inspirés de l'architecture locale. Ce sont soit des cases à impluvium, soit des cases simples construites en banco, avec du matériau local. Toujours est-il qu'il fallait selon la localité, s'inspirer de l'architecture locale et permettre ainsi au visiteur de vivre presque dans les mêmes conditions que les autochtones. D'ailleurs, la construction des cases est confiée à la main-d'œuvre locale du début à la fin. Ensuite, pour la gestion de l'établissement, ce sont les villageois eux-mêmes à travers un petit comité de gestion qui s'en charge. La restauration, les activités de loisirs y compris le guidage également sont dévolus aux autochtones qui se voient ainsi devenir des acteurs du tourisme, différemment des grandes zones balnéaires comme Saly et le Cap Skirring ou la population locale est plutôt utilisée comme main-d'œuvre pour exécuter des tâches précises et non pour occuper des postes de responsabilité.

L'écotourisme est un concept intéressant dans le cadre de cette étude. Bien qu'il soit relativement nouveau, ce concept a cristallisé, dès son apparition, l'attention de beaucoup d'intellectuels et d'institutions qui ont tour à tour essayé de le définir. A l'image du tourisme, il est difficile de trouver une définition unanime du terme écotourisme. Toutefois, il faut retenir que l'essence du concept (écotourisme) réside dans ces différentes dimensions, à savoir : un tourisme axé sur la nature, basé sur la sensibilisation et l'éducation, la conservation de l'environnement, la participation des locaux, le respect des cultures et des traditions, et la rentabilité économique.



Après avoir présenté ces deux formes de tourisme, à savoir le TRI et l'écotourisme, il apparaît qu'ils ont plus de ressemblances que de divergences. C'est dans ce sens que SEBASTIAO (2020) disait dans son blog que « *le tourisme rural est souvent associé à l'écotourisme, qui est défini comme une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales.* » En effet, tout comme l'écotourisme, ce tourisme est basé sur l'exploration de la nature en mettant en avant la qualité de la vie en milieu rural et l'authenticité des produits locaux. »

C'est donc également un excellent terrain de jeu pour les voyageurs qui souhaitent s'aventurer **hors des sentiers-battus**, loin du tourisme de masse souvent représenté dans les villes. Ainsi, il est important d'en prendre soin pour que les générations futures puissent en bénéficier aussi. Toujours est-il qu'à y regarder de près, la touche que l'on pourrait retenir qui fait la spécificité du TRI est le fait d'exiger dans le cadre de l'hébergement des touristes, des types d'habitat inspirés de ceux des autochtones. De ce fait, au-delà des préoccupations communes aux deux formes qui sont la durabilité, la protection de la nature et le respect des us et coutumes locaux, etc. dans le cadre du TRI, il est proposé au touriste de faire l'expérience de l'habitat local afin de se sentir mieux intégré. La photo ci-dessous, communément appelé case à impluvium est illustrative du type d'hébergement spécifique à cette forme de tourisme.

Photo 1 : Un campement villageois construit sous format de case à impluvium



Source : Auteurs, 2024

3-Discussion

Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, et même à l'occasion de la COP 21 à Paris de 2015, il est ressorti unanimement que les îles et les régions côtières en général sont les espaces les plus vulnérables sur le plan environnemental. Les ressources côtières et

marines, la biodiversité, l'énergie et les changements climatiques s'inscrivent désormais parmi les préoccupations permanentes des gouvernements insulaires et des organisations internationales, (TAGLIONI, 2011). Pour cette raison, tout investissement dans ces espaces devrait tenir en compte la spécificité du milieu. Y compris pour le tourisme, quelles que soient ses formes, mêmes celles qui sont considérées comme durables. Car le tourisme, même s'il apporte des gains importants à court terme pour les Petits Etats insulaires en Développement (PIED), sa contribution à long terme est beaucoup moins évidente de par la présence d'un certain nombre de fuites, d'externalités négatives et d'incertitudes⁶⁰. La rigueur de départ par rapport à la protection de l'environnement pourrait connaître des failles au fil du temps, c'est ce qui fera que de plus en plus les destinations insulaires n'auront plus de différence par rapport aux autres destinations où s'effectue le tourisme de masse.

Dès lors, pour concilier l'espace insulaire et le développement du tourisme responsable, il faut compter sur des types d'aménagements touristiques légers qui ne dénaturent pas l'environnement de l'île. Également, les touristes doivent avoir un comportement responsable une fois dans une destination insulaire. Il est vrai que le milieu insulaire a une richesse incomparable, mais les îles sont un espace de vie pour une population insulaire importante dans laquelle les touristes s'immiscent, le temps de la visite. Cela leur permettra de prendre contact avec la culture sénégalaise, les mœurs des insulaires, en assistant à certaines scènes de la vie quotidienne. Ces éléments devraient faire prendre conscience au visiteur qu'il n'est pas dans un musée, mais qu'il est dans un milieu vivant et original (CISSE, 2011).

Aujourd'hui, la réalité est que les populations insulaires autochtones sont sans assistance face aux effets du changement climatique. Et il existe peu d'initiatives allant dans le sens de juguler des phénomènes comme l'avancée de la mer, la salinisation des sols, la disparition de certaines espèces animales, etc. Sur le terrain, au cours des entretiens, il est apparu que les insulaires casamançais qui sont pour la plupart des adeptes de la religion du terroir s'en remettent très souvent à la volonté divine. Car, il arrive souvent que dans les îles que l'on fasse des libations ou qu'on immole un bœuf en sacrifice pour demander au bon Dieu le retrait de la mer. Au moment où dans certaines zones, avec l'aide de l'Etat et de ses partenaires, il est proposé des solutions plus structurantes mais coûteuses. Pour venir en aide aux îles, il faudrait qu'il soit adopté une justice climatique, pour que les vrais pollueurs réparent les dégâts causés à d'autres, notamment les populations insulaires casamançaises qui souffrent sans aucun accompagnement.

Conclusion

L'île est naturellement un espace à vocation touristique, mais il apparaît de plus en plus évident que les territoires insulaires ne pourront plus miser sur le tourisme de masse de type « sea, sand and sun » mais devront faire le choix d'un tourisme de niches (écotourisme, agrotourisme, tourisme culturel, tourisme médical, tourisme sportif,

⁶⁰ <https://www.unwto.org/fr/petits-etats-insulaires-en-developpement>



tourisme rural intégré, etc.). C'est-à-dire, des types de tourisme en accord avec l'évolution rapide de la demande touristique internationale (DOGRU et *al.*, 2016). En d'autres termes, la spécialisation touristique telle qu'elle est conçue traditionnellement, c'est-à-dire le tourisme comme moteur quasi exclusif du développement économique, est une stratégie peu compatible avec le « nouveau monde » redessiné par le changement climatique.

En Basse Casamance, en tenant compte de la vulnérabilité des îles due en grande partie au changement climatique, l'écotourisme et le tourisme rural intégré se présentent comme alternative, pour soutenir le développement des îles. À l'issue de l'enquête sur le terrain, il est ressorti clairement que ces deux types de tourisme sont les mieux indiqués pour concilier le développement de l'activité touristique et le changement climatique

BIBLIOGRAPHIE

CASTELAIN Jean-Pierre, « Approches de l'île », *Ethnologie française*, 2006/3 (Vol. 36), p. 401-406. DOI : 10.3917/ethn.063.0401. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-3-page-401.htm>

CISSE Ndéye Madeleine, 2011. Les impacts du tourisme en milieu insulaire : exemple de la région de Dakar (Gorée, les îles de la madeleine, Yoff et Ngor). *Géographie*. Université de Dakar, 2011.

DIATTA Nfansou Victor, 2012. « Drogue et changement social en milieu insulaire : la société Karone de Casamance à l'épreuve de l'économie de Cannabis », (Thèse de 3ème cycle), Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

DIEDHIOU Joachim dit -Assoua, 2022. La Casamance maritime : essai sur les origines et la civilisation du diola Casa, exemple de Moulomp.

DOGRU Tarik, BULUT Umit., ERCAN Sirakaya-Turk, 2016, « Theory of vulnerability and remarkable resilience of tourism demand to climate change: Evidence from the Mediterranean basin », *Tourism Analysis*, 21(6), 645-660.

DUPONT Louis, "La relation entre tourisme, croissance et développement inclusifs dans les petites destinations insulaires de luxe : l'exemple d'Anguilla dans la Caraïbe", *Études caribéennes* [Online], 30 | Avril 2015

GRINEVAL Jacques, 1990, « L'effet de serre de la Biosphère - De la révolution thermo-industrielle à l'écologie globale », in *Le nucléaire contre l'effet de serre*, Cahier du SEBES (Stratégies énergétiques, biosphère et société), Genève, p. 9-34.

GOUJON Michaël, HOARAU Jean-François, « Les îles touristiques à la merci du changement climatique : une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité

physique », *Revue d'économie du développement*, 2020/1 (Vol. 28), p. 69-106. DOI: 10.3917/edd.341.0069. URL: <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2020-1-page-69.htm>

MARUT Jean-Claude, 2015. « Changement climatique, paix et développement : des choix citoyens », durant l'atelier scientifique « Eau et sociétés face au changement climatique dans le bassin de la Casamance », organisé par le Conseil National des Recherches d'Italie en collaboration avec le LMI (Laboratoire Mixte International IRD/UGB) PATEO (Patrimoines et Territoires de l'Eau), ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles) et l'Université Assane Seck de Ziguinchor. 17

SARR Chérif Samsidine, 2006. « Insularité et vulnérabilité dans les Rivières du Sud » (Thèse de 3ème cycle) à Université Gaston Berger de Saint-Louis. Singh, D.H.R (2006). « Small island developing states: tourism and economic development. Tourism analysis », *Tourism Analysis*, 11: 33-44.

TAGLIONI François, 2003, « Les dynamiques des petites espaces insulaires, Paris, Karthala ».